Arrêté n° A2026 62

Commune de RIVES-DU-COUESNON

ARRÊTÉ MUNICIPAL DE ROUTE BARREE, CIRCULATION ALTERNEE, CHAUSSEE RETRECIE ET STATIONNEMENT INTERDIT
Tranche 2 ZAC de la Prairie à Saint-Jean-sur-Couesnon
A TITRE TEMPORAIRE LORS DE TRAVAUX

Le Maire,

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu la demande formulée par écrit du 230 octobre 2026 par l'entreprise BOUYGUES ENERGIES SERVICES 13 rue Alfred Sauvy ZA de l'Aumaillerie 35133 LA SELLE EN LUITRE ;

Considérant qu'en raison de travaux électriques, il y a lieu de barrer la route, d'alterner la circulation, de rétrécir la chaussée et d'interdire le stationnement à la ZAC de la Prairie à Saint-Jean-sur-Couesnon selon plan joint.

ARRETE :

Article 1er : La route sera barrée, la circulation alternée par feux, la chaussé rétrécie et le stationnement interdit à la ZAC de la Prairie à Saint-Jean-sur-Couesnon au droit des travaux à partir du **mercredi 18 novembre 2026 jusqu'au jeudi 17 décembre 2026 inclus**.

Article 2 : La signalisation de restriction sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire. La signalisation de restriction et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise BOUYGUES ENERGIES SERVICES ;

Article 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la règlementation en vigueur dans la commune de Saint-Jean-sur-Couesnon, commune déléguée de Rives-du-Couesnon.

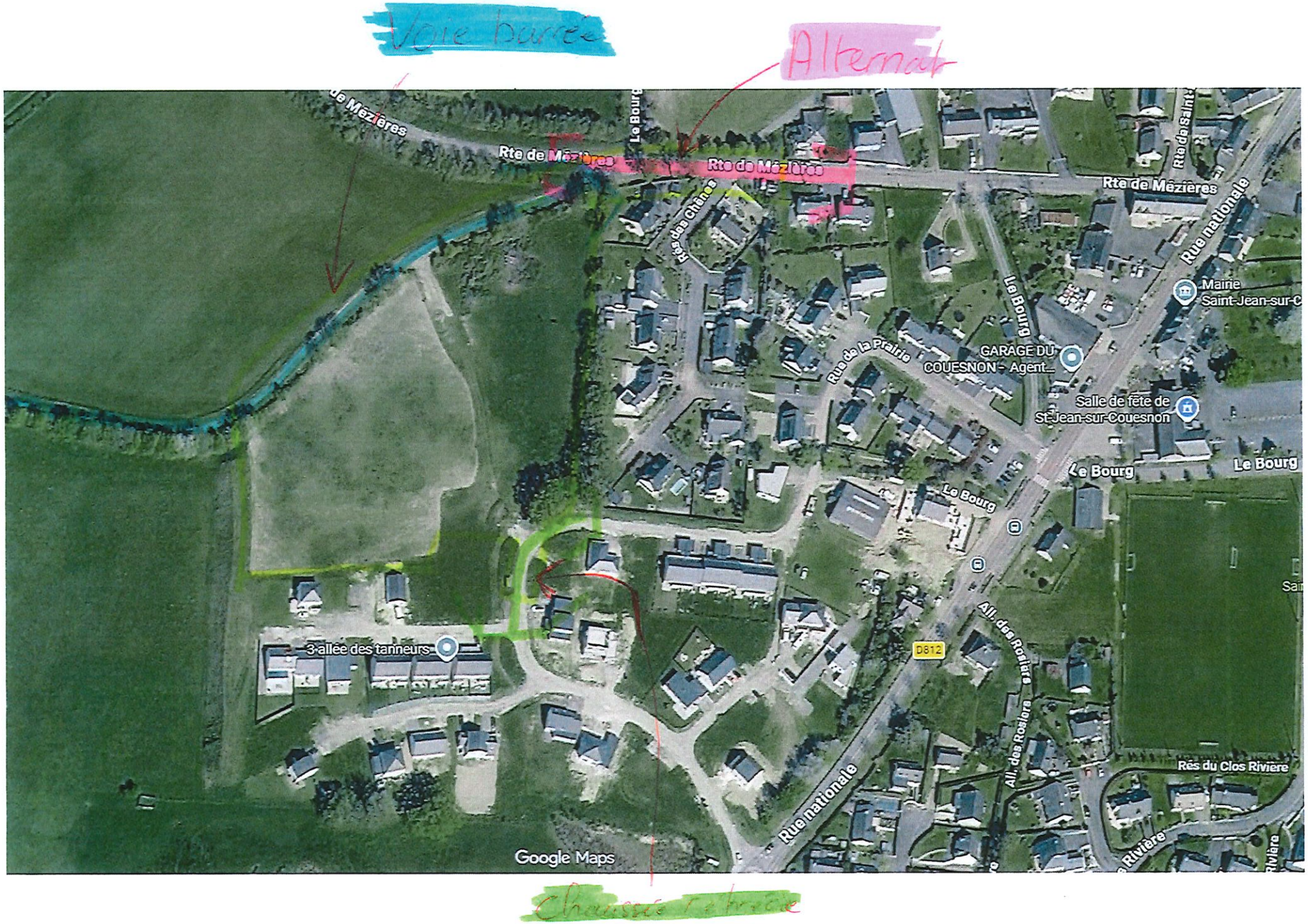
Article 5 : Monsieur le Maire de Rives-du-Couesnon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à : M. le Commandant de Gendarmerie et l'entreprise BOUYGUES ENERGIES SERVICES ;

Fait à Rives-du-Couesnon,
Le 30 octobre 2026

MAIRIE de RIVES-DU-COUESNON Ille-et-Vilaine

Le Maire,
David LEBOUVIER


Voie barrée
Alternat
Rte de Mézières
Rte de Mézières
Rte de Mézières
Rue nationale
Rés des Chênes
Le Bourg
Rue de la Prairie
GARAGE DU COUESNON - Agent...
Salle de fête de St-Jean-sur-Couesnon
Le Bourg
Le Bourg
Le Bourg
3 allée des tanneurs
D812
All. des Roziers
Rue nationale
Rés du Clos Rivière
Google Maps
Chaussée retrécie